



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

francophonie

Question écrite n° 119133

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la diffusion de la chanson française dans les hôtels de chaînes françaises ou de pays francophones à l'étranger. En effet, à l'image des directives que la société Movenpick diffuse dans ses hôtels à travers le monde, il pourrait être intéressant que les hôtels des principaux groupes hôteliers français puissent en faire de même, pour y développer la connaissance et l'image de la langue française, dans toutes les prestations musicales diffusées dans ces hôtels. Il lui demande donc si elle compte répondre à cette suggestion.

### Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères travaille activement à la promotion de la chanson française à l'étranger, notamment avec le concours de Francophonie Diffusion, qui place nos musiques sur les radios étrangères, et du bureau export de la musique française, qui mène depuis plus d'un an des discussions avec certains groupes hôteliers, tout particulièrement ACCOR. Les négociations n'ont pas encore abouti, mais des possibilités se dessinent, du moins à l'échelle d'un pays (en fonction de ses filiales et des goûts des auditeurs locaux). Il convient de noter que ce travail de placement reste très difficile, car il requiert beaucoup de temps pour réunir les titres (qui dépendent de labels différents) afin de construire l'enchaînement des morceaux de musique, et d'argent en termes de droits et de programmation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119133

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération, développement et francophonie

**Ministère attributaire :** coopération, développement et francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 2013

**Réponse publiée le :** 1er mai 2007, page 4100